

1 **Congrès XI bis de la CGT-Culture**

2 3 **PROJET DE FICHE N° 12 – SERVICE PUBLIC** 4 **DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**

5 6 **Le contexte**

7 Comme le montre le succès grandissant des Journées Archéologique
8 Régionales, des portes-ouvertes de chantiers archéologiques, des expositions,
9 des parutions etc., l'archéologie est un domaine qui bénéficie d'un engouement
10 certain, et jamais démenti, de la part du grand public. Cette vitalité est aussi
11 celle des scientifiques, dont la production n'a jamais été aussi importante et
12 renouvelée, quels que soient les champs de la discipline. Mais cette embellie
13 ne saurait masquer la situation actuelle.

14 En effet, plus de dix ans après la réforme de la loi de 2003, ses effets
15 dévastateurs se font sentir dans tous les domaines de l'archéologie préventive.
16 La concurrence commerciale entraîne une guerre des prix, avec une forte
17 baisse de la qualité scientifique des opérations et une dégradation des
18 conditions de travail des agents, que ce soit chez les opérateurs privés, dans
19 les Services de Collectivités ou à l'Inrap. Dans ce contexte de fortes tensions,
20 les agents les SRA subissent également de plus en plus de pressions. De plus,
21 le dumping scientifique pratiqué par tous les opérateurs pour faire face à cette
22 concurrence commerciale exacerbée couplé à une contraction du « marché »
23 des fouilles depuis 3 ans a un effet dévastateur sur l'emploi. Alors que plusieurs
24 entreprises privées ont déposé le bilan, entraînant des dizaines de
25 licenciement, certains services archéologiques de collectivités territoriales ont
26 eux aussi réduit leurs effectifs. A l'Inrap, 220 ETP CDD ont été supprimés de
27 2013 à 2015, ce qui correspond au licenciement pur et simple de 400 agents.

28 Dans les SRA (Service Régional de l'Archéologie) depuis une quinzaine
29 d'années, les réformes successives de l'archéologie préventive, ainsi que le
30 fonctionnement du Ministère, ont multiplié les tâches administratives et
31 scientifiques, alors même que le nombre de postes a régulièrement baissé. Ce
32 déficit est augmenté par les nouvelles dispositions de la loi LCAP qui créent
33 des missions supplémentaires (renforcement du contrôle scientifique, examen
34 des offres, notamment) sans que ces services se voient renforcés. La réforme
35 territoriale en cours, avec la multiplication des échelons et l'augmentation des
36 distances, complique considérablement le fonctionnement des services. A ces
37 difficultés s'ajoutent la spécialisation des sites par pôles (Création, Patrimoines,
38 Démocratisation culturelle et Industries culturelles) et le regroupement des
39 services métiers au sein de ces nouvelles entités. Par exemple les Monuments
40 Historiques, les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine
41 (UDAP) et l'Archéologie sont réunis au sein du pôle Patrimoines, ce qui à terme
42 risque de poser le problème de leurs identités respectives auprès des usagers,
43 chacun relevant de réglementations différentes.

44
45 La loi LCAP ne s'est pas attaquée au problème de fond, soit le transfert en
46 2003 de la maîtrise d'ouvrage des opérations de fouille aux aménageurs. Les
47 effets de la loi seront donc limités et insuffisants pour sortir des dérives
48 concurrentielles actuelles, notamment la vente de prestations en dessous des
49 coûts réels qui s'est généralisé. Le but de plusieurs opérateurs privés de faire
50 disparaître les services publics et en premier lieu l'Inrap du champ des fouilles
51 (saisine de l'Autorité de la concurrence), a pour le moment échoué mais
52 témoigne clairement de leurs intentions funestes.

53 54 **Les repères revendicatifs**

55 **• Maintenir et défendre le rôle essentiel des services publics**

56 Le dispositif actuel ne fonctionne que parce que l'Inrap est en capacité
57 d'assurer son rôle primordial sur les diagnostics. Sans diagnostics, il n'y aurait
58 pas de fouilles et sans fouilles réalisées par l'Inrap il n'y aurait pas de bons
59 diagnostics. Il est donc impératif pour la survie du dispositif actuel que l'Inrap
60 puisse continuer à réaliser des fouilles à un niveau suffisant pour garantir les
61 emplois pérennes, emplois qui permettent à l'Inrap de répondre en tout lieu et
62 sur toutes les spécialités à ses missions de service public.

63 Il faut continuer à lutter contre la marchandisation de l'archéologie préventive,
64 et à défaut pour le moment d'une réforme d'ampleur, essayer petit à petit de
65 restreindre la place du « marché ».

66 • **Le pôle public**

67 La CGT-Culture réclame toujours la constitution d'un pôle public autour des
68 trois services publics intervenant quotidiennement en archéologie préventive :
69 l'Inrap, les services régionaux de l'archéologie et les services des Collectivités
70 territoriales. Ce pôle doit mettre fin à la concurrence entre services publics et
71 instaurer une collaboration étroite en matière de recherche et valorisation, mais
72 aussi au niveau opérationnel (mutualisation des moyens et compétences). Ce
73 pôle public doit être la pierre angulaire de la mise en valeur du patrimoine
74 archéologique et par-delà participer activement à la démocratie culturelle de
75 notre pays.

76 Afin que les agents des trois services du pôle public puissent disposer de
77 passerelles simples pour passer d'un service à l'autre, un statut unifié des
78 personnels de l'archéologie de la fonction publique doit être proposé.

79 Toutefois et comme l'ont montré les discussions autour du projet de loi LCAP, la
80 CGT-Culture doit travailler en étroite collaboration avec la fédération des
81 services publics de la CGT pour l'aider à investir plus ce champ professionnel.

82 • **Financement**

83 La re-budgétisation de la redevance d'archéologie préventive (RAP), solution
84 mise en place par le gouvernement pour répondre aux difficultés de la collecte
85 et du reversement de la RAP depuis sa création, démontre notre difficulté à
86 concevoir et à porter un dispositif pérenne et efficient du financement de
87 l'archéologie préventive. Cette nouvelle situation impose donc une vigilance
88 particulière pour s'assurer que cette dotation budgétaire discutée tous les ans
89 par les assemblées suffise à répondre aux besoins de financement des
90 missions de services publics (diagnostics, recherche et valorisation) mais aussi
91 du fond national de l'archéologie préventive (FNAP).

92 Aujourd'hui, les dérives liées à l'utilisation abusive du crédit impôt recherche
93 (CIR) par les entreprises privées pour pratiquer des prix en dessous du coût
94 réel et alimenter ainsi la spirale déflationniste des prix doit nous amener à être
95 vigilants sur l'utilisation des fonds publics et à combattre tout financement qui
96 induirait une distorsion de concurrence.

97 • **Emploi**

98 Afin d'assurer la continuité du service public, les besoins permanents dans les
99 services régionaux d'archéologie et à l'Inrap doivent être pourvus par des
100 emplois statutaires, régulièrement recrutés.

101 A l'Inrap, pour favoriser la mobilité et la seconde carrière le besoin permanent
102 doit être pourvu par de l'emploi titulaire. L'abondement des moyens humains
103 nécessaires à la bonne réalisation des opérations de fouille, perdus à cause de
104 la concurrence exacerbée du secteur, doit permettre de regagner au sein de
105 l'Institut les emplois perdus depuis 2013. Le droit des agents précaires doit être
106 respecté notamment en matière d'indemnisation du chômage. Par ailleurs, une
107 prime de précarité de 15% doit être instaurée

108 • **Politique immobilière**

109 La CGT est vigilante à l'ensemble des enjeux contenus dans la stratégie
110 immobilière du Ministère :

111 - conservation du maillage régional (périmètre des ex-régions) pour les services
112 régionaux de l'archéologie ;

113 - cohérence du maillage des implantations de l'Inrap avec celui des services de
114 l'Etat, cohérence avec les bassins d'emploi et les résidences familiales des
115 personnels, adéquation avec la chaîne opératoire des équipes opérationnelles,
116 ...

117 - la CGT veille particulièrement à ce que soit prise en compte la question des
118 conditions de travail des agents dans la conception des lieux de travail en
119 particulier dans le cadre des contraintes imposées par France Domaine (Norme
120 NFX vs Surface Utile Nette). La CGT doit porter des projets qui créent une
121 synergie avec d'autres services publics (état, université CNRS...).

122 • **Droit à un salaire juste**

123 Au delà d'une nécessaire augmentation générale de tous les salaires par
124 l'augmentation du point d'indice, la situation des salaires et des indemnités à
125 l'Inrap doit être revalorisée pour plus de justice et l'action sociale renforcée,
126 notamment en matière de logement. Dans l'immédiat les grilles salariales de
127 l'Inrap doivent être alignées sur celles du ministère post-revalorisation PPCR.

128

129 • **Droit à de bonnes conditions de travail**

130 L'amélioration des conditions de travail passe par l'organisation de réunions de

131 service, par une meilleure circulation de l'information, par une mécanisation
132 réfléchie et concertée, par la diversification des tâches, par la mise en place
133 d'une politique volontariste de prévention des risques professionnels. Une
134 démarche de réparation et d'accompagnement doit également être mise en
135 place pour ceux qui ont le plus subi l'usure physique et/ou morale ;

136 • **Droit à la retraite**

137 Quelles que soient les améliorations des conditions de travail que l'on pourra
138 obtenir, l'exercice de l'archéologie préventive gardera un fort caractère de
139 pénibilité. Celle-ci doit être reconnue et ouvrir des droits à départ anticipé à la
140 retraite.

141

142 **Les moyens d'y parvenir**

143 La situation des personnels est intimement liée à la situation de l'archéologie
144 préventive, de la définition de ses missions et de son financement. Dans un
145 contexte de concurrence, il est nécessaire de travailler à ce que l'ensemble des
146 personnels de l'archéologie préventive - publics comme privés - puisse à la fois
147 développer des luttes spécifiques dans leurs secteurs et mener tous ensemble
148 des luttes convergentes pour reconquérir le service public.